



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixantième session

14-24 mars 2016

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité des sexes,

développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Yayasan Pendidikan Indonesia, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Il a été prouvé à travers le monde que les objectifs du Millénaire pour le développement constituent une aide précieuse pour résoudre des principaux problèmes en matière de développement. Il convient de souligner que ces objectifs permettent aux pays de concentrer leurs efforts sur la réalisation des programmes de développement spécifiques en accordant la priorité à des objectifs de développement précis et en mobilisant des ressources pour le développement ainsi que les acteurs de ce processus, afin de réaliser des objectifs communs. Les objectifs du Millénaire pour le développement sont effectivement devenus la référence mondiale commune qu'utilisent les pays pour travailler ensemble afin de surmonter les grands problèmes de développement. Alors que la période d'exécution des objectifs du Millénaire pour le développement arrivera à son terme à la fin de l'année 2015, la plupart des pays se préparent à mettre en œuvre un nouveau programme de développement mondial qui vise à réaliser les objectifs de développement durable, qui constituent en quelque sorte un cadre global permettant au monde de prendre toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à un développement durable. Il s'agit en effet d'ensemble d'objectifs, de cibles et d'indicateurs universels convenus par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies pour servir de plan-cadre dont les pays devraient s'inspirer pour élaborer leurs programmes et stratégies socio-politiques au cours des 15 prochaines années. Tels que conçus, les objectifs de développement durable devraient permettre de transformer le monde d'ici à 2030.

Ces objectifs de développement durable sont perçus comme un nouveau paradigme de développement international qui repose sur trois principes : l'égalité, la prospérité et la viabilité. Ils supposent que chaque individu, quel que soit l'endroit où il vit, jouit d'un droit égal d'accès aux ressources consacrées au développement. Le forum de consultation organisé par les Nations Unies a débouché sur l'adoption consensuelle, au niveau mondial, des 17 objectifs suivants de développement :

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde;

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable;

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge;

Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous;

Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;

Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau;

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables;

Promouvoir croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous;

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation;

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre;

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables;

Établir des modes de consommation et de production durables;

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions;

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable;

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité;

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous;

Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Les objectifs de développement durable sont compatibles avec la notion de développement inclusif puisqu'ils sont censés faire intervenir tous les groupes de population dans le processus de développement, indépendamment de leur condition sociale et de leur appartenance culturelle. Le développement inclusif se caractérise par la participation de tous les citoyens aux processus de planification et d'élaboration des politiques, ce qui leur permet de contribuer à la création de perspectives économiques et de bénéficier des résultats du développement. Le concept de développement inclusif suppose que tous les groupes marginalisés et défavorisés contribuent au processus de développement, garantissant ainsi que personne ne soit laissé en marge du progrès, notamment les franges de la population les plus désavantagées. En principe, le développement inclusif prend le contre-pied du développement économique basé sur la croissance qui exclut plusieurs groupes sociaux en raison de leurs origines socioculturelles (ethnie, race, sexe et handicap) ou de leur provenance géographique (zones périphériques et reculées, îles éloignées et régions défavorisées). Par ailleurs, le développement inclusif a pour objectif de s'attaquer à l'exclusion sociale, à l'inégalité et à la pauvreté. Par conséquent, il doit reposer sur au moins quatre principes fondamentaux : la participation, la non-discrimination, la transparence et l'obligation de rendre compte. Les pays appliquant un modèle de développement inclusif doivent tenir compte d'un ensemble de facteurs. Ils doivent impérativement veiller à, entre autres choses : i) favoriser l'accès des individus à des perspectives économiques et à des ressources financières et ii) créer des emplois productifs et rémunérés qui concourent à la réduction de la pauvreté. Ces mesures devraient s'accompagner de la mise en place de filets de sécurité sociale effectifs et efficaces visant à protéger ceux qui sont incapables de travailler ou qui gagnent très peu.

La lutte contre les inégalités est au cœur du modèle de développement inclusif puisque celles-ci peuvent engendrer des revendications sociales sources d'instabilité générale. C'est pourquoi l'objectif relatif à la lutte contre les inégalités a retenu l'attention du plus grand nombre et est considéré comme l'objectif de développement durable le plus innovant et le plus porteur de transformations susceptibles d'apporter au monde stabilité et justice. En effet, l'inégalité est la principale cause d'exclusion sociale et de pauvreté et il est nécessaire de s'attaquer sérieusement à ce problème porteur de revendications, en prenant des mesures collectives et en veillant à l'égalité des chances aux plans social et économique. À cet égard, les objectifs de développement durable ont clairement recommandé que des solutions soient prises à l'échelle nationale : « Promouvoir croissance économique soutenue, plein emploi productif et travail décent pour tous ». Concernant cet objectif et sachant qu'un grand nombre de personnes dans le monde sont confrontées à des difficultés, il faut veiller à ce que tout le monde ait accès aux ressources financières afin de contribuer à l'activité économique et d'accroître la productivité. C'est pourquoi une telle mesure doit être convenablement réglementée afin de garantir l'égalité pour tous à l'échelle mondiale. D'après certaines études, l'absence de réglementation financière au niveau mondial est à la fois un facteur d'inégalité et un obstacle au développement. Cependant, la plupart des pays développés du Nord ont tendance à empêcher la participation des États Membres du Sud aux réunions de peur que ceux-ci n'inscrivent cette question à l'ordre du jour des débats au niveau mondial.

Il est prévu que les États Membres de l'Organisation des Nations Unies adoptent les nouveaux objectifs de développement durable en septembre 2015, un moment qui coïncide avec un élan historique de communauté internationale qui s'est engagée à équilibrer les relations Nord-Sud et à construire une nouvelle architecture de l'économie mondiale. Cette nouvelle approche vise à garantir l'égalité dans le monde, qui permettra d'aboutir à la prospérité pour tous et à l'atténuation de la pauvreté. La portée sociale et politique des objectifs du développement durable s'explique, en grande partie, par l'exhaustivité des buts, des cibles et des indicateurs qui portent sur une grande variété de questions de développement. Il importe de relever que les objectifs de développement durable reposent sur des principes fondamentaux. Premièrement, la durabilité : il s'agit évidemment de l'objectif mondial relatif à la durabilité qui se traduit par un nouveau modèle de développement centré sur l'être humain avec pour premier objectif la réduction de la pauvreté extrême dans le monde. Deuxièmement, la planification prospective : il importe que tous les États adoptent le concept de « plan » de résolution des problèmes qui permettra aux communautés dans le monde de construire un avenir durable. Troisièmement, l'autonomisation : cette dimension des objectifs reposera sur le principe de la participation en vertu duquel la communauté mondiale, et pas uniquement les États, définit et exécute le prochain programme de développement. Quatrièmement, l'universalité : la préférence universelle pour l'éducation, les soins de santé, l'emploi, et des gouvernements intègres et réactifs pourrait constituer la base commune de ce cadre de développement qui doit répondre aux aspirations que les peuples continuent de nourrir à travers le monde.

Les objectifs de développement durable semblent parfaits, mais d'aucuns pensent qu'ils sont trop ambitieux et que leur portée est trop importante puisqu'ils couvrent presque toutes les questions stratégiques de développement. Surtout, la

mise en œuvre des objectifs de développement durable nécessite de mobiliser des ressources considérables. C'est pourquoi il importe de reconnaître que leur mise en œuvre effective dépend d'un certain nombre de facteurs, dont le soutien financier, l'action collective des parties prenantes et la capacité des pays. Ainsi, l'application des objectifs de développement durable ne doit pas être uniquement la responsabilité du secteur public, mais doit également concerner la société civile et le secteur privé.

Pour appuyer les projets mondiaux d'envergure par le biais des objectifs de développement durable, la communauté internationale doit fournir des efforts concertés et, à cet effet, mettre sur pied un comité d'experts intergouvernemental sur le financement du développement durable. Ce comité devra calculer le coût d'exécution des objectifs du développement durable tout en cherchant des sources alternatives de financement pour les réaliser. C'est pourquoi les objectifs de développement durable prévoient clairement qu'il est nécessaire de : « Renforcer les moyens du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser » À cet égard, pour financer les objectifs de développement durable, il est nécessaire d'établir des partenariats public-privés, de procéder à des réformes fiscales, d'endiguer les flux financiers illicites et de combattre la corruption. Il devrait s'agir de la principale préoccupation de tous les pays du monde, y compris de l'Indonésie.
